

Concertation sur les Échangeurs Pleyel (A86) et Porte de Paris (A1)

Synthèse de l'atelier du 4 décembre 2017

Intervenants DiRIF

Nathalie DEGRYSE, cheffe du Service de modernisation du réseau, adjointe au directeur
Jean-Baptiste MOTTE, adjoint au chef du Département de modernisation du réseau Nord Ouest
Emmanuelle LE ROY, responsable d'opérations

Sous l'égide de Jean-François HELAS, garant de la concertation

27 personnes présentes

Début de la réunion à 18h30.

Présentation de l'atelier

Jean-François HELAS, garant de la concertation, présente le déroulement de l'atelier. La parole sera donnée en première partie au collectif des habitants de la rue du Docteur Poiré qui a souhaité faire des propositions d'aménagement de l'échangeur et un temps de réponse sera mené par le maître d'ouvrage. La deuxième partie de l'atelier portera sur les variantes proposées par le maître d'ouvrage et les préoccupations des riverains.

Présentation des variantes par les riverains de la rue du Docteur Poiré

Les riverains présentent lors de l'atelier, deux variantes d'aménagement, en alternative des variantes soumises à la concertation par la DiRIF.

La présentation des variantes par les riverains est en téléchargement sur le site internet de la DiRIF.

Les variantes proposées ne remettent pas en cause le principe de fermeture du demi-échangeur de la porte de Paris.

■ Présentation de la proposition de « variante E »

Le collectif présente la « variante E » : cette variante consisterait en la construction d'un demi-échangeur à l'Est des voies ferrées. Cette solution offrirait, selon les riverains, un accès plus facile à la gare du Grand Paris et un rééquilibrage des différents axes de circulation (dont la rue Francisque Poulbot par rapport aux projets de la DiRIF). Toujours selon les riverains, le projet permettrait aussi de conserver et de dégager des espaces verts (avec un projet associé de coulée verte jusqu'à la basilique, ou entre Paris et le Stade de France) ou des passages pour la mobilité douce, tout en garantissant un accès aux infrastructures du village olympique pendant les Jeux.

Le demi-échangeur serait ouvert, pour sa sortie, vers la ZAC Landy et la variante E permettrait, d'après les riverains, de mieux desservir les principaux points névralgiques du quartier. Les riverains estiment qu'il pourrait y avoir, dans le cas d'une entrée d'échangeur près du carrefour Pleyel, un engorgement rapide de la rue Jules Saulnier et du boulevard Anatole France causé par le report de flux vers l'A1.



DIRECTION RÉGIONALE ET
INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
ÎLE-DE-FRANCE

DiRIF

Pour respecter les distances minimales souhaitables entre bretelles, cette variante aurait recours à une voie **collectrice** (voie auxiliaire, séparée de la chaussée principale par un terre-plein, qui recueille les courants de circulation venant de la bretelle [entrant] et de l'axe principal [sortant], puis les redistribue sur l'autoroute).

▣ Présentation de la proposition de « variante B' »

La « variante B' » s'appuierait sur la variante B de la DiRIF et y appliquerait des éléments de la variante C, mais aussi de la « variante E » des riverains. Elle reprend notamment la sortie et l'insertion prévues par la variante C. Comme pour la variante E, la sortie de l'A86 ouest ne concernerait plus le sud du boulevard de la Libération. La sortie 8b serait supprimée. Le boulevard Anatole France et la rue Francisque Poulbot constitueraient un axe unifié.

Selon les riverains, elle préserverait les espaces verts tout en ménageant des voies réservées pour les bus.

▣ Comparaison entre variantes

Selon les riverains, la variante E, qui a leur préférence, présenterait des avantages en termes de **coûts de construction** et de **séquençage des travaux** sur toutes les autres. La variante B' est proposée en cas d'infaisabilité technique de la variante E.

En réponse à un participant, les riverains estiment que la variante E est la seule qui éviterait d'augmenter le **trafic sur la rue de l'Industrie** et qui permettrait de **pacifier la route de la Révolte**.

Échanges

Les représentants de la DiRIF et de Plaine Commune saluent la qualité des propositions d'alternatives proposées.

Nathalie DEGRYSE et Jean-Baptiste MOTTE (DiRIF) entendent les variantes présentées par les riverains et précisent être en mesure de présenter une première analyse des variantes lors de la réunion de clôture du 14 décembre.

La DiRIF précise que ces variantes feront l'objet d'études plus poussées à l'issue de la concertation réglementaire,

notamment des études de faisabilité géométrique et des études de trafic. En parallèle, elles seront analysées pour évaluer leur pertinence quant aux objectifs du projet.

Michel RIBAY (maire adjoint de Saint-Denis, Plaine Commune) accueille lui aussi favorablement de nouvelles variantes potentielles, chaque nouvelle solution ouvrant des possibilités qui pourraient être déterminantes pour le développement de Plaine Commune.

Temps du travail sur les variantes soumises à la concertation

Les riverains évoquent leurs inquiétudes quant à l'impact des variantes présentées par la DiRIF sur leur cadre de vie, en particulier les effets sur la qualité de l'air, l'insertion d'une nouvelle voirie à proximité immédiate de leurs habitations, et la dévaluation financières de leurs biens immobiliers.

Les habitants de la rue du Docteur Poiré estiment être les seuls pénalisés par la plupart des variantes du projet d'échangeur, alors que le projet va dégager 7 ha de terrain.

Ils font également part de plusieurs inquiétudes, notamment sur l'impact écologique du projet :

- ▣ La destruction partielle du talus de soutènement de l'A86 (une partie importante des espaces verts et de la biomasse dans le voisinage), qui pour eux, joue un rôle de filtre par rapport à la pollution de l'air dans la rue en faisant obstacle aux particules émises sur l'autoroute.
- ▣ La nouvelle voie serait source de pollution, notamment sonore et visuelle.
- ▣ Les travaux généreraient de nombreuses nuisances dans la rue et pourraient provoquer une instabilité des bâtiments existants.
- ▣ La recrudescence des cambriolages si le futur talus n'est pas protégé

Cet échange est également l'occasion pour la DiRIF de rappeler la sous-variante commune aux variantes A, C et D et de préciser certaines caractéristiques techniques du projet (maintien de la passerelle piétonne, voie de liaison en contrebas de l'A86 notamment).

Les riverains rappellent leur souhait d'études de la part de la DiRIF des variantes E et B' avant de s'exprimer sur les variantes proposées par la DiRIF.

Clôture de l'atelier

M. HELAS rappelle que, suite à la concertation réglementaire qui se terminera le 22 décembre, la concertation pourra continuer sous une autre forme. Michel RIBAY estime qu'il s'agit d'un dossier complexe, qui nécessite aussi de donner à chacun le temps de se l'approprier.

Les représentants de riverains et la DiRIF décident de rester en contact pour échanger sur les variantes, après le temps de la concertation réglementaire.

Questions annexes

Un participant à la réunion rappelle le sujet, oublié lors des réunions précédentes, de **l'école située à proximité des travaux**, qui sera exposée à des bruits et d'autres formes de pollution. Il y aura de plus de **multiples autres travaux** dans les années à venir.

Michel RIBAY rappelle l'existence de normes encadrant les travaux. Il reconnaît qu'il y aura une multiplicité de chantiers dans les prochaines années, ce qui nécessitera une **coordination majeure** portant sur tous leurs aspects. Les habitants resteront entendus : ce sont les élus qui décident de la conduite des travaux dans leurs orientations générales, et il y aura des études d'impact.

Clôture de la réunion 21h